

CFDT

CFTC

CGT

FO

SUD



La direction a communiqué directement par courrier aux clients, la possibilité de les recevoir en agences jusqu'à 19 h 30 transformant ainsi la notion de volontariat contenu dans les accords en une quasi obligation, en un droit pour la clientèle.

En reniant les engagements pris devant les 3000 salariés de la CERA réunis en convention, M. Klein piège l'ensemble personnel (réseau et siège) en lui faisant subir la pression des clients sur des plages horaires que lui seul devait gérer.

L'effet a été immédiat.

Depuis le début de la semaine des clients appellent les agences en demandant des rendez-vous dans le créneau horaire 18 / 19 h 30.

La fermeture à la clientèle et la sortie du personnel à 18 heures est une impossibilité incontournable que tous ceux qui travaillent en agences, connaissent.

Pour donner le change, M. Klein a promis qu'une « commission technique » ferait une (ou des) proposition(s) pour remédier à cette impossibilité. Aucune proposition à ce jour.

Au siège, c'est toujours la pression (et les dérives) qui continue sur les plages variables et le travail du lundi matin.

L'accord sur l'ATT permet l'application sur simple info / consultation du C.E, de dérogations d'horaires comme l'ouverture des agences 6 jours sur 7 en journée continue.

Imaginez les équipes de travail dans une telle organisation en recevant les clients jusqu'à 19 h 30.

Toute cette pression sur les horaires de travail est naturellement en lien direct avec la pression commerciale exacerbée que subit le réseau depuis le retour des congés.

Après la mise en place du benchmark (mise en concurrence permanente des agences et des salariés), le management par le stress, voilà aujourd'hui le management par la peur distillé par certains cadres se croyant « très supérieurs ».

Nous devons réagir collectivement. Il en va aussi du respect dû à chaque salarié.

**Les syndicats CFDT, CFTC, CGT, FO, SUD
appellent le personnel à se préparer
à une ½ journée de grève
Jeudi 27/ 09 après midi**

C'est un premier coup de semonce fort et massif que les salariés avec leurs élus doivent envoyer au directoire.

P.S : Nous apprenons aujourd'hui que M. Klein souhaite recevoir mardi matin 18/09, les organisations syndicales. Nous vous informerons très rapidement de cette entrevue.